

Signé Prescrire

La signature collective des textes de *Prescrire* témoigne d'une méthode rédactionnelle explicite.

Les textes de *Prescrire* ne sont pas signés d'un ou plusieurs auteurs, mais sont signés "Prescrire". Et ceci quel que soit leur support de publication (numéros mensuels, Application Prescrire, Guide Prescrire, pages du site internet Prescrire, etc.).

Les abonnés à *Prescrire* y sont habitués et en connaissent la signification. Mais certains observateurs, habitués aux signatures d'auteurs, en sont surpris. Il est important que les motifs de ce choix leur soient expliqués.

Une démarche argumentée

Avant tout, cette signature montre que chaque texte de *Prescrire* est le fruit d'un travail collectif. L'élaboration d'un texte implique de nombreuses personnes : rédacteurs assurant la veille documentaire, documentalistes, groupe de travail pour le choix du sujet et de son mode de traitement rédactionnel, rédacteur principal, rédacteur référent, rédacteurs adjoints, responsable de rubrique, relecteurs au sein de l'équipe et relecteurs extérieurs, responsables de la Rédaction. Il n'est pas réaliste, pour chaque texte, de les citer toutes !

Et n'en citer que certaines serait injuste et inexact.

L'autre raison principale de ne pas nommer le(s) responsable(s) principal(aux) d'un dossier est d'éviter toute possibilité de pression extérieure. Cela est particulièrement nécessaire pour les analyses concernant des médicaments ou autres produits de santé.

L'adoption d'une signature collective est aussi un moyen de promouvoir l'idée que la qualité d'un texte technique ou scientifique ne dépend pas de l'identité de son auteur, aussi renommé soit-il, mais de la rigueur du travail rédactionnel.

Une méthode rédactionnelle explicite

Signature collective n'est pas anonymat. L'"ours" (a) de *Prescrire* occupe une page entière à chaque numéro. On voit que les contributeurs sont nombreux.

Dans l'ours sont aussi cités les rôles de chacun au sein du processus rédactionnel, par exemple responsables de la Rédaction, responsables de rubrique, etc.

Les méthodes rédactionnelles sont clairement définies et transparentes. Elles sont expliquées et publiées : "Le chemin d'un texte Prescrire" est en accès libre sur le site www.prescrire.org ; pour les dossiers volumineux, l'indication de la démarche documentaire précède la liste des références bibliographiques ; la méthode de cotation de l'apport des nouveaux médicaments et celle de l'information fournie par les firmes sont rappelées dans chaque numéro ; les règlements des Palmarès Prescrire sont disponibles en accès libre sur le site internet, etc.

Davantage qu'une signature d'auteur, l'écriture collective selon une méthode rigoureuse, codifiée et vérifiable, apporte des garanties de qualité.

Prescrire

a- L'"ours" est l'endroit, dans un journal ou une revue, où figurent la liste des contributeurs et les mentions légales.